

JULLOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL | PRINTEMPS 2024

Édito

En ce début d'année 2024, beaucoup d'entre vous s'interrogent sur l'avenir de la maison de retraite des Jardins d'Henriette.

En regardant la presse nationale ou locale, la plus grande majorité des maisons de retraite publiques sont dans des situations financières, critiques, difficiles, fragiles. C'est aussi le cas pour les Jardins d'Henriette.

Lors de ma dernière rencontre avec le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé - ARS en décembre dernier à Rouen, Monsieur DEROCHE a bien pris conscience de nos difficultés chez nous.

À ce titre je remercie l'ARS qui nous a versé un crédit non reconductible de 250 000 € en 2023, ce qui nous a permis d'atteindre l'équilibre.

Bien que le prix de journée soit fixé par le Conseil Départemental avec une quasi-stabilité en 2024, il est possible que cela ne soit pas suffisant pour les années prochaines.

Pour votre information, le prix de journée aux Jardins d'Henriette est de 63,05 € (les personnes sont logées, nourries, blanchies, soignées...).

Malgré les difficultés rencontrées jusqu'à ce jour, le personnel des Jardins d'Henriette se dévoue sans compter pour accompagner nos résidents et accueillir les familles.

Je les en remercie.

Alain BRIÈRE,
Maire de Jullouville



Sommaire

MUNICIPALITÉ

Les vœux de la municipalité	2
Remise du prix rubans du Patrimoine	2
La colonie de Saint-Ouen	2
Le dîner dansant du comité des fêtes	3
Le Marché de Noël sous le soleil	3
Chorale Tournesol	3
Tribunes des minorités	3

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Place du Marché	4
L'estival	4
Projets pour valoriser le terrain des Grunes	4
Extension Salle Claude LEHODEY	4
Rénovation de l'éclairage public	5
Travaux d'enrochement réalisés par l'ASA	5
Base nautique de Jullouville	5

URBANISME

Aménagement du territoire	6
Calendrier du PLUI	7
Aides pour accéder à la propriété	7
Accompagnement et aides financières	8

VIVRE À JULLOUVILLE

École Éric Tabarly	9
Côté commerçants	9

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Cabane Vauban accessible à tous	10
Piste cyclable	10

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Idées sorties à Jullouville	11
-----------------------------	----

INFOS PRATIQUES

Horaires des marées	12
Coordonnées des services	12



Retrouvez nos coordonnées
en dernière page de ce bulletin !

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

500 personnes rassemblées dans une salle presque archicomble à l'espace convivialité de la salle des Mielles pour recevoir les vœux du Maire Alain BRIÈRE et du Conseil Municipal. Un discours du Maire accueilli dans une ambiance chaleureuse et avec de nombreux échanges partagés.



REMISE DU PRIX RUBANS DU PATRIMOINE

Une reconnaissance pour la reconstruction de la Cabane Vauban dans les règles de l'Art. Un Prix remis par la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Nationale Caisse d'Épargne le 7 décembre dernier. En présence de Catherine BRUNAUD-RHYN, Conseillère Départementale et de Charly VARIN, Président de l'association des Maires de la Manche.



LA COLONIE DE SAINT-OUEN DEVIENT PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE JULLOUVILLE



Un nouvel avenir pour Jullouville!

Ce site de 4,5 hectares à 700 mètres de la mer est adossé à un site de biodiversité, la « Mare de Bouillon » et protégé par le Conservatoire du Littoral. 45 hectares avec une zone importante de réserve migratoire pour la baie du Mont-Saint-Michel. D'abord utilisé comme relais de chasse avec le château jusque dans les années 1920, il est racheté par la commune de Saint-Ouen-sur-Seine pour construire une colonie de vacances. À son apogée, près de 800 enfants venaient chaque été à Jullouville. Utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale, il a été aussi le siège du Quartier Général du SHAEF du Général Eisenhower pendant le débarquement d'août à septembre 1944.

Là, les généraux alliés ont élaboré la stratégie de libération de l'Europe.

Ce site est composé de trois bâtiments

- Un château de 600 m² dont le bâtiment est correct, mais qui doit être entièrement curé.
- Un bâtiment classé, l'infirmerie, dans un état correct, de 1500 m² de plancher.
- La colonie, en elle-même, qui comporte trois parties : une partie centrale de quatre niveaux avec sous-sol de 4000 m² de plancher et deux parties à droite et à gauche sur deux niveaux et 2000 m² de plancher.

Pourquoi l'acheter ? D'abord pour que la commune maîtrise l'avenir de ce site, puis préserve les bâtiments et surtout le parc.

Dans un premier temps, il faudra **sécuriser totalement les bâtiments** en suivant les conseils d'organismes associés et grâce

notamment à la vidéoprotection. Dans un deuxième temps le **parc sera réhabilité tout en gardant sa biodiversité, afin d'être mis à la disposition des Jullouvillais et des touristes**. Dans un troisième temps, création avec le Conservatoire du Littoral d'un **chemin menant du pont Hogris jusqu'aux Planches**, faisant le tour d'une partie de la mare de Bouillon, pour rejoindre la Cabane Vauban sur les hauteurs. Puis le Conseil Municipal travaillera sur l'avenir des bâtiments.

Le Maire de Jullouville souhaite aussi que les habitants s'expriment. Pour vos idées, une adresse courriel sur laquelle vous pouvez faire part de vos idées a été créée : **projetcoloniejullouville@gmail.com**

LE DÎNER DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES



Le 25 Novembre, un dîner dansant réussi pour le Comité des fêtes en salle des Mielles. Toujours aussi dynamiques !

LE MARCHÉ DE NOËL SOUS LE SOLEIL



Le Marché de Noël a animé le centre-ville le temps d'un week-end ensoleillé. Achats de cadeaux, vin chaud et collation à partager sur place et l'incontournable Père Noël pour la joie des enfants.

LA CHORALE TOURNESOL



Chants de Noël de la Chorale Tournesol Salle des Mielles. Un événement apprécié.

Tribunes des minorités

BIEN VIVRE ENSEMBLE ENTRE TERRE ET MER AVEC CHANTAL HOLANDE ET PIERRE CHÉRON

Jullouville ville prudente : Le maire est grand amateur de différents logos et panneaux vantant les mérites de Jullouville et il a raison de vouloir mettre en valeur notre ville. Nous regrettons simplement que malgré plusieurs rappels de notre part, le repérage de l'escalier de la promenade à la plage, pouvant sauver des vies en facilitant l'intervention des secours ne soient pas encore exécutés alors que quelques pots de peinture suffisent.

Aménagement du terrain des Grunes : Une partie du terrain 3000 m2 sera disponible suite au projet de maison de retraite et résidences autonomie. Nous persistons à dire que cette surface doit être réservée à un petit collectif à l'intérieur d'un aménagement naturel.

Promenade François Guimbaud et digue Paul Ricour : Le dossier avance et les études du cabinet devraient être finalisées avant l'été pour que le conseil municipal et l'ASA Jullouville centre puissent se prononcer. L'Europe s'engage dans la protection des régions côtières, littoral, biodiversités et développements touristiques raisonnés. C'est à la commune, coordinatrice et porteuse du projet, de monter le dossier pour bénéficier, avec l'aide de la région, des fonds européens sans oublier les différentes aides de l'État, du département et de GTM qui doit être plus volontariste dans l'application de la loi GEMAPI.

Avenir de l'EHPAD, les jardins d'Henriette : l'administrateur provisoire poursuit sa mission jusqu'à fin mars et nous attendons avec impatience ses propositions pour répondre aux exigences du rapport d'inspection. Pour nous, les réponses ne doivent pas être que financières, mais humaines et soucieuses de la qualité de vie des résidents.

FLORENCE GRANDET, CHEFFE DE FILE GROUPE AVENIR ET AMBITION JULLOUVILLE SAINT-MICHEL-DES-LOUPS

Que se passe-t-il à Jullouville ? en dehors des effets d'annonce. Les travaux de la place du marché ont seulement commencé à quelques mois de la saison. Ceux de la Maison jaune sont reportés faute de répondants. Un dentiste s'est installé, mais à Carolles, la microcrèche est en réflexion depuis 18 mois, les enfants de Lézeaux attendent la sécurisation du chemin vers le bus pourtant promise pour la rentrée 2023 et ceux de l'école voient la qualité du périscolaire s'effondrer.

Qu'espérer alors de ce début d'année 2024 ? : le début des travaux de la Base Nautique (mais faits par GTM) deux panneaux touristiques contestés (payés cher par les Jullouvillais mais choisis par le Département), l'achèvement de la piste cyclable (le Département aussi), la reprise de nos commerces éteints ? l'installation de nouveaux médecins ?

Notre actualité est préoccupante entre l'annonce lors des « Voeux » de l'ouverture du parc de la colonie de Saint-Ouen cet été alors qu'aucun projet n'est encore connu, et chiffré pour le sécuriser. Le rééquilibrage des finances des Jardins d'Henriette n'a pas encore fait ses preuves, « l'humain » paraît toujours secondaire et l'ARS a gardé « la main ». Dans ce contexte maussade, nous revendiquons quelques avancées, comme le retour du repas des aînés et « l'annonce » que la promenade de front de mer pourrait se rallumer, celle aussi « d'un projet » pour la Salle Claude Lehodey mais non encore présentée ni aux Conseillers Municipaux, ni au public. Vue de l'extérieur, la vie à Jullouville manquerait-elle d'élan, d'ambitions ?

PLACE DU MARCHÉ



Les travaux avancent bien et les délais sont tenus. La première phase a consisté à l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone, de la fibre et de l'éclairage dans les avenues bordant la place et le parking du marché et les raccordements vers les parties privatives. Ces travaux se sont terminés fin février.

La deuxième phase va débuter fin février pour s'achever fin avril. Elle concerne la démolition du revêtement de sol actuel, l'enlèvement du dispositif électrique, la pose d'un nouveau dispositif sécurisé et aux normes actuelles puis la pose d'un nouveau revêtement drainant issue de la récupération et du retraitement de l'ancien. La troisième phase concerne l'environnement, les espaces verts. Des pins parasols seront plantés en périphérie de la place et de nouveaux éclairages publics à LED seront installés. Une fois terminée, la place retrouvera son rôle de Place du Marché et de stationnement, avec trois places PMR et des parkings vélos supplémentaires. Tous ces travaux seront terminés avant la saison estivale 2024. **Pendant les travaux, le marché se tiendra sur l'avenue des Sapins.**

L'ESTIVAL



Pour augmenter l'offre locative sociale, la commune de Jullouville a sollicité la SA HLM la Rance pour la réalisation d'une opération sociale de 15 logements et d'une salle culturelle communale en rez-de-chaussée à la place de l'ancien cinéma l'Estival. La commune a passé une convention avec l'Établissement Public Foncier de Normandie afin de bénéficier d'une aide de l'État. Les travaux de démolition sont programmés avant la saison. Pour garder la mémoire de ce lieu, la commune a demandé de maintenir le lettrage de « l'Estival » sur la future façade.

DES PROJETS POUR VALORISER LE TERRAIN DES GRUNES



Deux dossiers importants sont en cours d'étude pour ce terrain situé le long de l'avenue Docteur Lanos-Dior. Tout d'abord, la Maison de retraite Saint-Michel Philogéris à Saint-Pair-sur-Mer a besoin de s'agrandir. Devant l'impossibilité de réaliser ces extensions sur place, la Maison Saint-Michel a sollicité la commune de Jullouville. Le projet prévoit le transfert de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendant, de 54 chambres individuelles, de Saint-Pair à Jullouville, ainsi que la création d'une résidence autonomie avec 14 logements sur une surface 7000 m². Pour les 3000 m² restants et afin de favoriser l'installation de résidents à l'année, **la commune a lancé un appel à candidature pour la réalisation de logements individuels et/ou collectifs en résidence principale.**

SALLE CLAUDE LEHODEY, EXTENSION



Extension de la salle Claude Lehodey à Saint Michel des Loups. Une esquisse a été présentée lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2024. Une réunion publique s'est tenue le 27 février dernier, avec les habitants afin de recueillir leurs avis.



CÔTÉ PLAGE

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA D911 ET SUR LA PROMENADE FRANÇOIS GIMBAUD

La commune a mandaté le Syndicat des Énergies de la Manche (SDEM50) pour la **rénovation de l'éclairage public de la D911** avec pour objectif des économies d'énergie tout en assurant une bonne qualité d'éclairage. Ces travaux devraient être réalisés pour le début de l'été. Par ailleurs, les premières études effectuées pour la réalisation des travaux de la digue nord de la plage par l'ASA Jullouville Centre ne prévoyant pas d'impacter la promenade, **la commune a confié au SDEM50, l'étude d'un nouvel éclairage de la promenade François GIMBAUD.** Celui-ci devra être moins intrusif et plus économe en énergie. Les travaux devraient être réalisés en 2025. **La durée de l'éclairage nocturne dans sur les avenues de la commune pendant la période estivale sera allongée.** Lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2023, **il a été voté d'étendre cette durée jusqu'à 2 heures du matin, du 15 juin au 15 septembre.** Nous répondons ainsi à de nombreuses demandes.

TRAVAUX D'ENROCHEMENT RÉALISÉS PAR L'ASA FACE À LA MER

Les travaux d'enrochement devant les résidences de la Plage et de la Mer, à la jonction entre Jullouville et Carolles au niveau de l'exutoire du Crapeux, ont été menés entre le début octobre et la mi-décembre, respectant le planning des travaux définis initialement. 8 000 tonnes de pierres venant d'une carrière d'Ille-et-Vilaine, soit environ 300 rotations, ont été nécessaires pour réaliser cet ouvrage afin d'assurer une protection contre l'érosion marine de la dune existante, régulièrement fragilisée lors des tempêtes.

Après une période de stabilisation, une étude va être engagée par la commune avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour l'installation d'un escalier au milieu de l'ouvrage afin de faciliter l'accès à la plage pour les riverains et les estivants.

BASE NAUTIQUE DE JULLOUVILLE



Le dossier de permis de construire a été déposé et est à l'instruction par le service de l'urbanisme de Granville Terre & Mer. Un appel d'offre ouvert a été lancé pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux. Ceux-ci devraient débuter à la fin du printemps 2024 pour s'achever avant l'été 2025. Ces travaux ne signifient pas l'arrêt de l'activité nautique. Les cours et stages sont maintenus.

Des aménagements seront réalisés avenue de la Tanguière avec l'installation temporaire de constructions modulaires qui serviront d'accueil et de vestiaires pour les stagiaires, et un local mis à disposition par la mairie, pour l'entretien des bateaux et le vestiaire des moniteurs. Les bateaux et chars à voile seront rangés à proximité de la Mairie.

La circulation sur l'avenue de la Tanguière depuis le rond-point de l'avenue du maréchal Leclerc sera en sens unique vers la mer et réservé uniquement aux riverains. Le stationnement des véhicules sera interdit sur les deux côtés.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SRADDET, SCOT, PLUI... DE QUOI S'AGIT-IL ?

À l'échelle nationale : l'État

Dans le cadre de la Loi Climat et résilience promulguée le 22 août 2021, l'État s'est fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

À l'échelle de la région Normandie

Le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) applique la loi Climat et résilience à l'échelle de la Normandie : pour la période 2021-2031, diminution de 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, effectuée sur la période 2011-2021. Le SRADDET fixe les diverses règles que le SCoT traduit en suivant les objectifs de ce dernier.

À l'échelle du **PETR Sud-Manche-Baie du Mont-Saint-Michel** (Pôle d'équilibre territorial et rural) composé de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie, la Communauté de communes Granville Terre & Mer, et de la Communauté de Communes Villedieu Intercom.

Le **SCoT** (Schéma de cohérence territoriale) est l'outil de conception et de mise en œuvre de la planification stratégique intercommunale, il permet de disposer d'une vision d'ensemble sur un périmètre suffisamment adéquat pour être efficient, ici : la baie du Mont-Saint-Michel en Normandie. Les sujets, par exemple l'habitat, l'emploi, la transition énergétique que traite le SCoT dépendent des choix politiques locaux.

Le SCoT, en cours de révision, doit définir pour la commune de Jullouville les secteurs

constructibles en appliquant la loi littorale. Les documents de travail proposent les secteurs suivants dont les limites ne sont pas arrêtées : l'agglomération; cinq villages Saint-Michel-des-Loups, Lézeaux, Groussey, Bouillon qui pourront se densifier et s'étendre et Le Rocher qui pourra uniquement se densifier; sept SDU (secteur déjà urbanisé) qui pourront se densifier : Vaumoisson, La Simonnière, Les Épinettes, La Carrière, Le Mont-Perret, Les Perrières, Le Boscq.

À l'échelle intercommunale

La communauté de communes Granville Terre et Mer qui comprend 32 communes. L'usage du sol à la parcelle est du ressort du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) à savoir si la parcelle est constructible ou inconstructible, si elle est destinée aux usages agricoles, à la préservation de l'environnement, au développement de l'habitat, à l'accueil des entreprises.



LE CALENDRIER DU PLUI



Trois « lettres d'info PLUi » sont d'ores et déjà consultables en mairie et sur le site de Granville Terre et Mer, rubrique « Urbanisme ».

Le PLUi : comment participer ?

Des réunions publiques sont organisées tout au long de la procédure, les dernières ont eu lieu en décembre 2023. Un registre de concertation est disponible à la mairie pour déposer vos remarques et vos demandes. Il est également possible de les adresser par courrier à :

Stéphane SORRE, Président

Communauté de communes Granville Terre et Mer.

197 avenue des Vendéens, 50400 Granville.



UNE AIDE POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ



Permettre aux ménages modestes un meilleur accès à la propriété est un des objectifs du Programme Local de l'Habitat de Granville Terre & Mer. Ainsi, l'intercommunalité aide les particuliers primo-accédants.

Cette prime accession-rénovation dans l'ancien d'un montant de 5000 € est soumise à plusieurs conditions :

- Sont bénéficiaires les primo-accédants (pour au moins un membre du ménage) ayant des conditions de ressources du Prêt Social Location-Accession (PSLA) sur le dernier revenu fiscal de référence connu.
- Le logement doit avoir été construit depuis plus de 15 ans et présenter une étiquette énergétique D minimum, sans quoi des travaux de rénovation énergétique seront obligatoires.
- Une clause anti-spéculative devra être inscrite dans l'acte de propriété et le ménage bénéficiaire devra s'engager à

occuper le logement à titre de résidence principale pour une durée de six ans.

- En cas de travaux de rénovation énergétique, le logement devra justifier d'une étiquette D minimum après travaux, avec un suivi des 7 vents ou de SOLiHA, les opérateurs choisis par GTM. Le ménage sera accompagné gratuitement dans ses démarches de demandes de financement pour toutes les aides à la rénovation existantes (Ma Prime Rénov', aides directes de la Région Normandie, du Département de la Manche, de Granville Terre et Mer...).

- Le logement à rénover pourra faire l'objet d'un changement de destination, sous réserve d'une autorisation d'urbanisme, et les travaux pourront être réalisés en auto-réhabilitation, avec un accompagnement obligatoire par l'opérateur choisi par GTM.

Règlement des aides et formulaires disponibles sur granville-terre-mer.fr (rubrique [habitat/urbanisme](#) > [Habitat](#) > [PLH 2022-2027](#))

Le service urbanisme de GTM est disponible pour répondre à vos questions. Contactez le service.habitat@granville-terre-mer.fr ou par téléphone au 02 33 69 20 48.

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER UN LOGEMENT



GTM Rénov' est un service d'information et de conseil piloté par Granville Terre et Mer et animé par deux organismes spécialisés dans la rénovation de l'habitat.

Il a pour objectif d'améliorer la qualité et le confort des logements privés, favoriser leur renouvellement sur le territoire et développer une offre qui répond aux besoins des habitants.

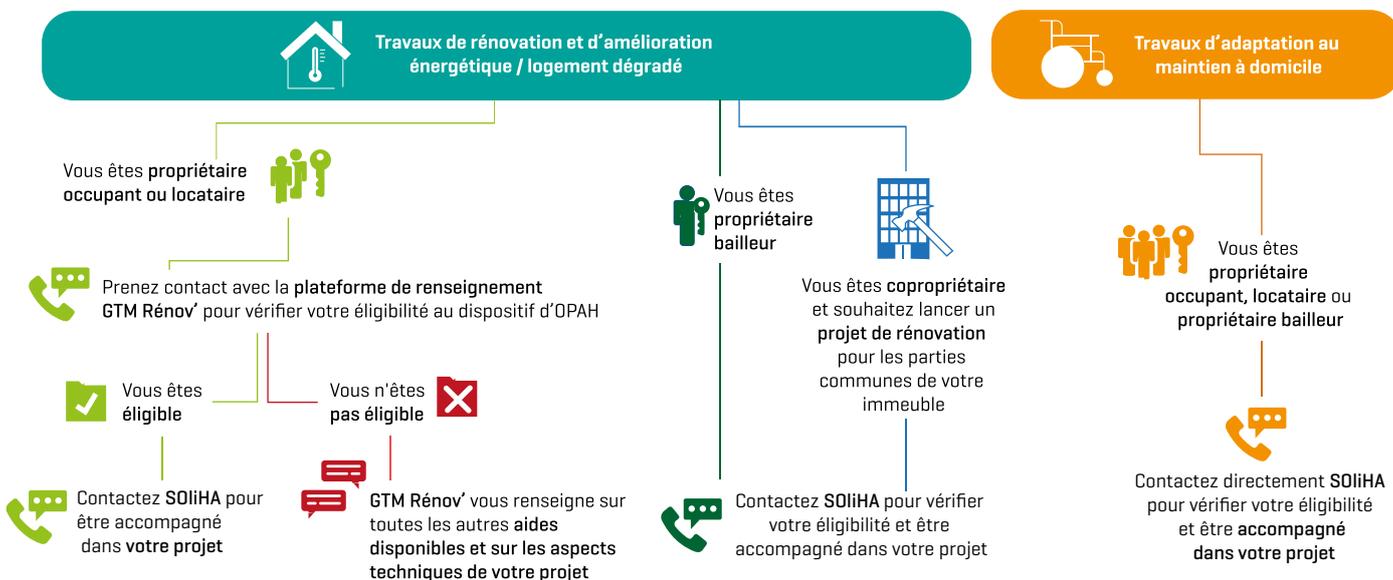
Pour quels types de travaux ?

- l'adaptation du logement à un handicap ou pour prévenir la perte d'autonomie
- L'amélioration de sa performance énergétique
- Sa réhabilitation pour mise en sécurité/salubrité et sa rénovation globale s'il est dégradé

Pour qui ?

- les propriétaires occupants d'une résidence principale
- les propriétaires bailleurs pour améliorer leur logement locatif
- les locataires souhaitant financer des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap dans leur logement
- les copropriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation dans les parties communes

Qui contacter pour quels travaux ?



SOLIHA : 02 31 86 70 50 | contact@solihanormandie.fr

Granville - siège de GTM | 197 avenue des Vendéens : le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 13 h

ÉCOLE ÉRIC TABARLY

Activités et sorties réalisées

- Les maternelles au cinéma « Noël chez les koalas. »
- Les deux classes de CM ont participé au concours d'affiches pour le Carnaval de Granville.
- Une assistante en langues étrangères Kadijatou Jeng est présente tous les jeudis.

Des projets variés jusqu'à l'été

- Les classes de CM participeront au concours « Les petits champions de la lecture » au Mont-Saint-Michel en mars 2024.
- Les élèves participeront au prix « Livrentête » avec le concours de la Bibliothèque pour tous et de leurs bénévoles. L'objectif est de faire lire des livres de qualité et découvrir le travail des auteurs, illustrateurs et éditeurs. Il permet de développer le sens critique

et d'exprimer des avis sur la littérature jeunesse actuelle. Les livres, d'auteurs français ou étrangers, ont, pour la majorité, été publiés dans les douze mois qui précèdent le lancement de l'opération.

- Deux classes (CE2-CM1 et CM1-CM2) participeront à la journée du Memorial Day le 27 mai à Saint James avec une reconstitution d'un campement militaire et des expositions. Ils participeront à une cérémonie au cimetière militaire de Montjoie-Saint-Martin.
- Course d'orientation en juin
- Plantation de l'arbre des CM2 prévue le 14 juin à 15 h 30
- Fête de l'école le 14 juin avec pour thème de l'exposition : le voyage.

Investissements réalisés à l'école

La classe de maternelle a été équipée d'un vidéoprojecteur, d'un nouvel ordinateur et d'un tableau numérique.



Vendredi 22 décembre, le Père Noël rend visite aux Maternelles.

Inscriptions à l'école Eric Tabarly

L'école accueille les enfants depuis la Toute petite section - TPS (2 ans) jusqu'au CM2. Si vous venez d'arriver à Jullouville ou si votre enfant est né en 2021 ou en 2022, vous pouvez l'inscrire pour la rentrée de septembre 2024. Prenez rendez-vous avec la Directrice de l'école au 02 33 51 44 17 le lundi de préférence. (Apporter le carnet de santé)

CÔTÉ COMMERÇANTS



Des nouveaux propriétaires à la boulangerie des Dunes, avenue Armand Jullou. Monsieur ROBIN et Madame PERROT, boulangers à Lyon pendant 20 ans, viennent goûter à la douceur de la Manche et de Jullouville. Un changement important pour eux. Confiants, ils sauront s'adapter à ce lieu dont ils sont tombés sous le charme.



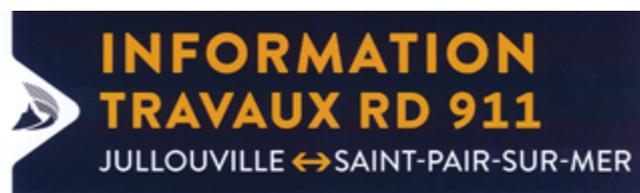
LA CABANE VAUBAN ACCESSIBLE À TOUS

Dans le but d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les services techniques de la commune ont réalisé un chemin en pente douce pour faciliter l'accès à la Cabane Vauban.

PISTE CYCLABLE

Le Département de la Manche, « propriétaire » de la départementale 911 a relancé à l'automne 2023 le projet d'aménagement de la piste cyclable entre Saint-Pair et Carolles, et donc entre le Pôle Santé et le pont Bleu sur notre commune. Des représentants de l'équipe municipale participent régulièrement aux réunions de coordination avec le Département (élus et services techniques) et tous les différents acteurs impliqués (GTM, communes, SDEM, SMPGA, SMAAG, CEGA, Orange, Colas).

Les travaux sur notre commune se feront dans la suite de ceux de Saint-Pair-sur-Mer pour être achevés d'ici l'été 2024. Un séparateur fixe de 17 cm de haut sera installé sur toute la longueur et un resurfaçage de la route sera réalisé à cette occasion.



À compter du 26 février 2024 et pour une durée d'au moins 12 semaines, les services départementaux vont procéder à des travaux de rénovation des chaussées et à la création d'une piste cyclable.

Ces travaux entraîneront des perturbations de circulation. Un itinéraire de déviation sera mis en place.
Informations sur manche.fr



Merci de votre compréhension

Idées **sorties** à Jullouville

Aire de jeux et piste cyclable

Avenue des Frégates près de l'école

Sports collectifs sur le terrain multisports, avenue du Docteur Lanos-Dior

Découverte du Tennis et du padel

avec le Tennis Club de Jullouville

06 61 10 09 79

Bibliothèque pour tous

Lundi 10 h - 12 h, Mercredi 15 h - 17 h 30, Samedi 10 h - 12 h

Centre de loisirs Les Ptits Loups de Mer

Renseignements et inscriptions : alshjullou@gmail.com - 02 33 51 76 67

Football

avec l'Association Sportive Jullouville/Sartilly - 02 33 68 23 15

Longe côte

longecotedupaysgranvillais@gmail.com

Plus d'informations sur les associations sur le site de la commune jullouville.com

Badminton

Le jeudi à 18 h
Salle des sports des Mielles

Voile

Centre Régional de Nautisme
02 33 91 22 60
Avis de grand frais
06 78 50 09 51
Club de Voile de Jullouville
02 33 90 93 00

Équitation

Association Rêver Réalité
06 70 59 92 05

Tennis de Table

E.S. Carolles-Jullouville
02 33 61 88 02

Pétanque

Amicale Pétanque Jullouvillaise
06 88 48 21 83

Le marché de la semaine

Pendant les travaux, le marché du vendredi se tiendra le long de l'avenue des Sapins en proximité de la Place.

À ne pas manquer ce printemps

17 mars

Bibliothèque pour tous

Accueil d'un auteur chaque mois. Emilienne Malfatto, autrice et journaliste, présente son livre « Que sur toi se lamente le tigre » Prix Goncourt du premier roman

8 mai 14 h 30

Conférences : L'hippodrome Marin de Jullouville (sur le site des courses)

9 mai après-midi

Courses hippiques sur la plage Jullouville, seul hippodrome marin de Normandie pour un spectacle unique

7 juin à 19 h 30

Trail de Jullouville

Place du Casino
Deux parcours : La Vauban - 11 Km et la Terre et Mer - 17 km

ET DE GRANDS ÉVÉNEMENTS À VENIR CET ÉTÉ

- Cet été 2024 seront commémorés les 80 ans du débarquement et de la libération de Jullouville le 31 juillet. Des manifestations particulières sont prévues pour fêter cet événement : Bal de la libération, cérémonies avec les anciens combattants, expositions de véhicules militaires, à suivre...
- Et comme chaque année, retrouvez fin juillet le Festival des Grandes Marées avec, une fois encore, une programmation exceptionnelle.



INFOS PRATIQUES

HORAIRES DES MARÉES

MARS						
Date	PLEINES MERS		BASSES MERS		COEFFICIENT	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
V 1	10:12	22:26	04:53	17:06	67	62
S 2	10:37	22:53	05:16	17:29	57	51
D 3	11:09	23:30	05:46	18:01	45	40
L 4	11:59	--:--	06:34	18:59	35	---
M 5	08:00	20:47	00:37	13:46	31	31
M 6	09:51	22:42	02:58	15:55	35	42
J 7	11:26	--:--	04:34	17:13	50	60
V 8	05:39	18:11	00:06	12:40	70	80
S 9	06:32	19:00	01:11	13:41	89	97
D 10	07:20	19:45	02:07	14:35	104	110
L 11	08:04	20:27	02:56	15:22	114	116
M 12	08:45	21:06	03:40	16:03	117	115
M 13	09:24	21:43	04:20	16:40	111	106
J 14	10:01	22:17	04:55	17:12	99	90
V 15	10:36	22:51	05:26	17:41	82	72
S 16	11:12	23:28	05:56	18:10	62	52
D 17	11:57	--:--	06:30	18:49	44	---
L 18	07:24	19:58	00:20	13:16	36	31
M 19	08:58	21:50	02:00	15:17	30	32
M 20	10:59	23:31	03:53	16:49	37	43
J 21	12:07	--:--	05:05	17:41	50	56
V 22	05:50	18:18	00:26	12:53	62	67
S 23	06:26	18:50	01:09	13:32	72	76
D 24	06:59	19:21	01:46	14:07	80	83
L 25	07:30	19:50	02:20	14:40	85	87
M 26	08:00	20:18	02:50	15:08	88	88
M 27	08:28	20:44	03:18	15:34	87	86
J 28	08:54	21:09	03:43	15:57	85	82
V 29	09:20	21:34	04:06	16:18	79	75
S 30	09:45	21:58	04:29	16:39	70	65
D 31	11:12	23:27	05:54	18:02	59	53

AVRIL						
Date	PLEINES MERS		BASSES MERS		COEFFICIENT	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
L 1	11:47	--:--	06:26	18:36	47	---
M 2	07:15	19:38	00:06	12:42	41	36
M 3	08:43	21:32	01:21	14:42	33	33
J 4	10:34	23:26	03:42	16:38	38	45
V 5	12:08	--:--	05:12	17:52	54	64
S 6	06:16	18:48	00:46	13:19	73	83
D 7	07:09	19:36	01:49	14:18	91	99
L 8	07:56	20:20	02:43	15:10	105	109
M 9	08:40	21:01	03:33	15:56	112	113
M 10	09:21	21:39	04:16	16:36	112	109
J 11	09:59	22:15	04:55	17:11	105	99
V 12	10:36	22:49	05:29	17:42	93	85
S 13	11:11	23:24	06:00	18:10	76	67
D 14	11:48	--:--	06:30	18:40	58	---
L 15	07:06	19:22	00:02	12:35	49	42
M 16	07:59	20:31	00:56	13:54	35	31
M 17	09:25	22:13	02:31	15:41	30	32
J 18	11:10	23:45	04:10	17:05	36	41
V 19	12:20	--:--	05:20	17:58	47	52
S 20	06:08	18:37	00:42	13:09	58	62
D 21	06:47	19:12	01:27	13:50	67	71
L 22	07:23	19:44	02:06	14:28	75	78
M 23	07:56	20:16	02:42	15:02	80	82
M 24	08:28	20:46	03:16	15:34	83	84
J 25	08:58	21:14	03:46	16:02	84	84
V 26	09:27	21:42	04:16	16:29	82	80
S 27	09:57	22:11	04:44	16:55	77	74
D 28	10:29	22:43	05:14	17:23	70	65
L 29	11:05	23:21	05:46	17:55	60	55
M 30	11:50	--:--	06:26	18:39	49	---

MAI						
Date	PLEINES MERS		BASSES MERS		COEFFICIENT	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
M 1	07:22	19:49	00:13	12:59	45	42
J 2	08:43	21:27	01:39	14:39	40	42
V 3	10:17	23:01	03:21	16:10	46	52
S 4	11:40	--:--	04:41	17:20	59	67
D 5	05:44	18:17	00:15	12:49	74	81
L 6	06:39	19:06	01:18	13:48	87	93
M 7	07:27	19:51	02:14	14:40	97	99
M 8	08:13	20:33	03:04	15:26	101	101
J 9	08:55	21:12	03:48	16:06	100	97
V 10	09:36	21:50	04:28	16:42	93	89
S 11	10:14	22:27	05:03	17:14	84	77
D 12	10:53	23:04	05:37	17:46	71	64
L 13	11:34	23:46	06:11	18:21	58	51
M 14	12:21	--:--	06:50	19:05	45	---
M 15	07:39	20:04	00:38	13:25	40	37
J 16	08:44	21:19	01:50	14:44	35	34
V 17	10:00	22:34	03:09	15:57	36	38
S 18	11:09	23:37	04:16	16:56	42	46
D 19	12:06	--:--	05:11	17:44	50	54
L 20	05:57	18:25	00:29	12:55	58	62
M 21	06:39	19:04	01:15	13:40	66	69
M 22	07:19	19:40	01:58	14:20	72	74
J 23	07:56	20:15	02:38	14:58	76	77
V 24	08:32	20:49	03:16	15:34	78	79
S 25	09:07	21:24	03:53	16:08	78	78
D 26	09:45	22:01	04:30	16:44	76	74
L 27	10:25	22:42	05:08	17:22	71	69
M 28	11:11	23:30	05:49	18:04	65	62
M 29	12:03	--:--	06:37	18:55	59	---
J 30	07:32	19:58	00:27	13:06	56	54
V 31	08:39	21:11	01:36	14:18	53	53

MAIRIE DE JULLOUVILLE

☎ 02 33 91 10 20

✉ mairiejullou@orange.fr

🌐 jullouville.com 📍 ville de Jullouville

La Mairie vous accueille

Place René Joly

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- le mercredi de 9 h à 12 h 15,
- et le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Saint-Michel-des-Loups

- Le mercredi de 10 h à 11 h 30,
- et le vendredi de 14 h à 16 h.

Inscriptions en permanence numérique et administrative sur rendez-vous au 02 33 91 10 20

OFFICE DE TOURISME

☎ 02 33 91 30 03

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- le mercredi de 9 h à 12 h,
- et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Levée du courrier à 14 h 45.

- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée à 10 h 45.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

- Le mercredi de 15 h à 17 h 30
- et le samedi de 10 h à 12 h.

CCAS

☎ 02 33 91 24 80

**Vous souhaitez rencontrer un élu ?
Prenez rendez-vous par téléphone
au 02 33 91 10 20.**